

C'EST ÉCRIT DANS LE JOURNAL : MARHALLAC'H OU MARC'HALLAC'H QUEL EN FUT L'USAGE ?

PAR FRANÇOIS SALLOU

« De part et d'autre de la Manche, les bretons confondent souvent Marc, de Marcus, et marc'h « cheval » écrivait¹ Léon Fleuriot en 1987, d'autant que sur un évangélaire de Landévennec, « l'évangéliste saint Marc avait une tête de cheval ».

Le journal local *Le Lannionais* permet de relever la fréquence d'emploi du terme Marhallac'h et du terme Marc'hallac'h désignant l'endroit où fut établi périodiquement, le jour du jeudi de chaque semaine, le « marché volant »² de Lannion.

Nous avons relevé, systématiquement toutes les annonces, tous les placards se trouvant dans ce périodique.

Cette lecture qui se veut exhaustive, mais qui ne l'est certainement pas, débute à l'année 1849 et, pour l'instant, se termine à l'année 1933, soit 84 années d'observations. Inutile de vous dire qu'elle est très riche d'enseignements concernant le Lannion de cette époque. Il y est souvent décrit, lors de publications foncières, des bâtiments disparus. Mais ce n'est pas la question.

Dans une première partie nous avons relevé le toponyme *Marhallac'h*, puis dans une deuxième partie le toponyme *Marc'hallac'h*. Une troisième partie est consacrée aux commentaires que nous vous soumettons.

Relevé du terme Marhallac'h³

Notons que l'on trouve le terme Marhallac'h dans *l'Histoire de Lannion* d'Adophe Le Nepvou (p. 7).

On notera aussi que d'Anfray écrit place du Marhalla en 1763 mais que sa copie de 1813 écrit marhalach.

- Par les professionnels de l'Immobilier :

- 1841, maître Luzel, notaire, image 19/112, 1859 image 19/112
- 1875, maître Le Bihan, notaire, 100/105
- 1897, maître Daniel, notaire, 16/106
- 1899, maître Le Mignot, huissier 1902, maître Aurégan, notaire, 70/110
- 1908, maître Émile Belenfant, avoué 76/217.
- 1908, maître Tassel vend une propriété de Maître place du Marhallac'h, 28/218.
- 1925, maître Laurent, notaire 16/209
- 1925, maître Quinquis, avoué, habite au Marhallac'h 191/225.

- Par le monde du commerce :

- 1931, Le Naourès, garage, 152/209
- 1931, plomberie-zinguerie 133/209
- 1930, Hôtel du Grand-Monarque 130/209 (nombreuses occurrences)
- 1930, Moteurs Bernard, 132/209
- 1929, Yves Hernot, architecte-sculpteur 52/104
- 1928, café Quiguer 4/212

¹ FLEURIOT Léon, « Mémoires et légendes. Récits et contes » dans *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, BALCOU J. & LE GALLO Y. (dir.), CRBC, Slatkine, 1987, p.129.

² Expression employée par Charles Le Goffic. (LE GOFFIC Charles, *Mon carnet de guerre. 1914-1918, La Bretagne et Paris pendant la Grande Guerre*, édition An Alarc'h Embannadurioù, 2018, p.24).

³ Le nombre de chaque relevé peut atteindre une centaine.

1927, Fabrique de fourneaux 64/218
 1922, Sautejeau, bijouterie 32/225.
 1921, Cabinet du docteur Le Goffic, 21/220
 1920, Bureau du receveur des finances 4/227.
 1919, café 43/93.
 1918, professeur d'Anglais 57/126.
 1912, grande maison de commerce 46/115.
 1911, Magasins Chareton, 129/215.
 1907, contributions indirectes 57/111.
 1902, vétérinaire, 90/110.
 1897, M. Peron, banquier 16/106.
 1893, maison servant de café 98/218.
 1892, pensionnat, 86/208.

- Lors de Manifestations diverses :

1887, Le puits du Marhallac'h abandonné depuis quelques années (128/218).
 1898, Concert place du Marhallac'h 134/212.

CONCERT SUR LA PLACE DU MARHALLACH

A 2 heures 1/2 de l'après-midi

DÉPART DU CORTÈGE POUR LE QUAL. — JEUX DIVERS

A 3 heures

De tous temps la place a porté le nom de *Marhallac'h* (*Le Lannionnais* programme du Mardi-Gras en 1900) image 128/209. *Idem* 132/209. *Idem* 1901 144/210. *Idem* 1912 15/207.

1905, grande fête des fleurs 90/226.
 1908, fêtes de Lannion 23/217. Et *idem* en 1909 84/222.
 1923 Démolition de la fontaine du Marhallac'h à l'emplacement du futur monument au mort 150/209.
 1929 Fête des Gras, fanfare, place du Marhallach, concours de la femme la plus laide⁴ 19/105.

Relevé du terme Marchallac'h

- 1763 plan d'Anfray : place du Marhala mais dans la copie du géomètre Le Bricquir de Kestivien datée de 1812 on lit : place du Marhallach.
- Plan d'alignement de 1815, Robiou de Troguindy place du *marhalach*
- un article de Joseph Jacob⁵ évoque la place du Marc'hallac'h (c'est-à-dire, écrit-il, le lieu où se tient le marché public)... mais elle est tombée *en désuétude et l'on dit aujourd'hui plus couramment ar Marc 'had*⁶, ajoute-t-il.
- Le Quéré dentiste jusqu'en 1927 puis Marhallac'h !!
- Dans l'Ancien Cadastre de 1826.
- Compte-rendu du Conseil Municipal de 1906 : on y cite Marc'hallac'h (*Le Lannionnais* 38/111).
- 1924, dans un article consacré aux médaillés militaires de Lannion, le rassemblement se tiendra place du Marchallac'h ; c'est une nouveauté (en dehors de Quéré dentiste) 95/106.

À la suite de ce relevé, nous pouvons avancer que toutes les Études notariales lannionnaises ont employé le terme Marhallac'h sans la lettre c. C'est un indice majeur.

⁴ Cette manifestation n'eut lieu qu'une seule année. Quelle horreur !!

⁵ Cofondateur du Cercle Celtique en 1911, né à Plestin, le 3 janvier, ° Joseph Marie Jacob ; P = Jean Jacob, 57 ans, laboureur, demeurant au lieudit *Mezou-Spern* en Plestin ; M = Marie Yvonne Gettin, 47 ans, ménagère ; le père ne savait signer (EC N Plestin-les-Grèves 3/419). Retraité fonctionnaire en 1933.

⁶ *Le Lannionnais* du 20 mars 1932, image 46/205.

Un indice révélateur

En 1913, le 10 août, M. Quéré dentiste, bien connu des Lannionais, exerçait sa profession à Morlaix place Thiers (*Le Lannionnais*, Image 144/233). Le 28 septembre 1913, il prévient sa future patientèle qu'il ouvre à Lannion un cabinet dentaire, au 15 du mois d'octobre, place du Marhallac'h à Lannion (172/233) (180/223). La semaine suivante (184/233), il s'agit de la place du Marchallac'h. Cette orthographe fut employée jusqu'au 4 décembre 1927 inclus (205/218) où, comme chaque semaine, il informait sa clientèle qu'il exerce toujours place du Marchallac'h. Mais la semaine suivante, Marchallac'h est devenu Marhallac'h (209/218) ; il y eut, à deux reprises, changement d'orthographe. Pourquoi ?

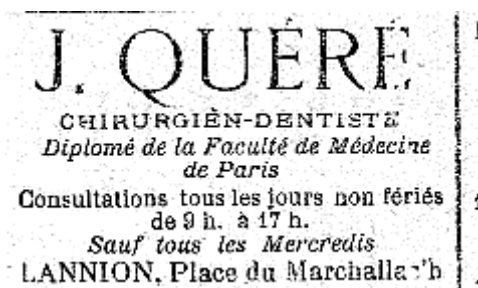
Cette orthographe sera définitivement retenue. On comprend, sans trop de difficulté, que le praticien s'est aligné à l'usage de ce terme pratiqué et compris de sa clientèle encore bretonnante qui lui en a fait la remarque.



1913, 12 octobre image 172/233



1913, 19 octobre, image 184/223



1927, 4 décembre, 205/218



1927, 11 décembre, 209/218

On peut constater qu'il y donc un usage pratiqué par la population différent de celui pratiqué par les personnes venues de l'extérieur.

Il convient de noter que la prononciation du breton a évolué et il en a résulté des décalages avec les formes écrites.

Face au problème de la transcription du breton parlé il faut rappeler la phrase de SAUSSURE :

« Langue et écriture sont deux systèmes de signes distincts ; l'unique raison d'être du second est de représenter le premier »⁷.

⁷ Ferdinand de SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, Fayot, Paris, 1971. Un des linguistes le plus cité au monde.

